

Édito



Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire approche après un été bien rempli pour la jeunesse tomblainoise :

- des milliers de journées-enfants au Centre de Loisirs Léo Lagrange,
- les colonies de vacances sur les rives du Lac de Garde en Italie,
- de nombreuses activités-jeunes gratuites,
- des dizaines de jeunes tomblainois employés comme animateurs ou encore en « emplois été », la Batucada de Tomblaine qui a connu un énorme succès au festival d'Avignon...

Et voilà le temps de reprendre le chemin de l'école. A Tomblaine, l'Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance, à l'Accès au Savoir et à la Culture est Christiane DEFAUX. Sous sa responsabilité dans chaque école, un élu municipal est délégué du Maire et siège dans chaque Conseil d'École.

Bonne rentrée à tous

Hervé FERON

Maire de Tomblaine

Député de Meurthe-et-Moselle



Hervé

Délégués des écoles de Tomblaine



Christiane DEFAUX,

Adjointe au maire,
déléguée à l'école élémentaire
Elisabeth et Robert Badinter



Brigitte MION,

Conseillère municipale,
déléguée à l'école maternelle
Elisabeth et Robert Badinter



Chantal GEORG,

Adjointe au maire,
déléguée à l'école maternelle
Jules Ferry



Jean-Claude DUMAS,

Adjoint au maire,
délégué à l'école élémentaire
Jules Ferry



Jamila OZDAS,

Conseillère municipale,
déléguée à l'école
maternelle Pierre Brossolette



Johanna JACQUES-SEBASTIEN,

Conseillère municipale,
déléguée à l'école
élémentaire Pierre Brossolette

Inauguration des écoles Elisabeth et Robert BADINTER, en présence de la Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Madame Najat VALLAUD-BELKACEM et Madame Elisabeth BADINTER



Un nouveau directeur pour l'école maternelle Jules Ferry

Nous aurons le plaisir d'accueillir à la rentrée de septembre, un nouveau directeur à l'école maternelle.

Monsieur Stephen Singer, âgé de 43 ans, père de 3 enfants, est enseignant depuis 7 ans, suite à une carrière dans l'animation professionnelle au sein de la Ligue de l'Enseignement, auprès de publics jeunes, sur et hors temps scolaires (responsable service activités scientifiques puis secteur multisports UFOLEP). Il possède une expérience avec tous les niveaux de classes, en maternelle et en élémentaire ainsi que dans l'enseignement spécialisé.

Fils d'institutrice, Stephen Singer a grandi dans diverses écoles maternelles où sa mère a enseigné et il en a gardé un attrait particulier pour l'enseignement auprès des plus jeunes.

Bienvenue à Tomblaine !



Inauguration des écoles maternelle et élémentaire Élisabeth et Robert Badinter



Avant

Lundi 1^{er} juin 2015, les écoles Élisabeth et Robert Badinter ont été officiellement inaugurées par Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en présence de Madame Élisabeth Badinter. C'était un grand moment dans l'histoire de notre ville, partagé par les enfants, les parents d'élèves et les enseignants.

Ces écoles étaient devenues obsolètes et le Projet de Rénovation Urbaine a été une opportunité formidable pour engager une démolition-reconstruction en bénéficiant du soutien de l'Etat, du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et de l'Europe (fonds FEDER), sans quoi rien n'aurait été possible.

Aujourd'hui, ces deux écoles sont belles, accueillantes et fonctionnelles, particulièrement appréciées de tous. Dès le début et durant toute l'évolution du projet pour ces deux écoles et ce gymnase, les habitants, les parents, les enfants et surtout les enseignants ont été associés à la réflexion.

Il s'agissait de penser ensemble l'école de demain en portant une vraie ambition pour les enfants de Tomblaine parce que

« Le progrès n'aura aucun sens tant qu'il y aura des enfants malheureux ».

Albert Einstein.

La Ministre de l'Éducation Nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a rappelé aux enfants leur chance de vivre dans une ville où l'école est une priorité, ajoutant même « L'école Badinter pourra servir de leçon à bien des villes autour de nous et à notre pays tout entier, qui parfois doute, et se demande s'il a les moyens d'offrir la réussite à tous ses enfants ».

Élisabeth Badinter a conclu en s'adressant aux enfants : « Tout ce que vous apprenez, tout ce que vous comprenez, personne jamais ne pourra vous le reprendre. Même si l'apprentissage n'est pas toujours un chemin parsemé de fleurs, sachez bien que l'école est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à des enfants ».



Après



Le coût total de la restructuration du Groupe Scolaire est de **4.250.000 €**

L'Etat a participé pour 52,02 % : **2.210.979 €**

| | |
|-------------------------|-----------|
| - ANRU | 282.300 € |
| - Plan de relance | 689.700 € |
| - FEDER | 70.000 € |
| - CNDS | 120.000 € |
| - Réserve Parlementaire | 5.000 € |
| - DETR 2011 | 131.479 € |
| - DETR 2013 | 262.500 € |
| - FCTVA | 650.000 € |

Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle a participé pour 7,96 % : **338.200 €**

| | |
|--|-----------|
| - Conseil Départemental → ANRU | 188.200 € |
| - Conseil Départemental → Développement Urbain | 150.000 € |

La ville de Tomblaine : 40,02 % : **1.700.821 €**

Avec le soutien financier de





Patricia HERMAN
Directrice du service
" enfance et temps périscolaire "

Les Temps d'Activités Périscolaires

Durant cette année scolaire, 62 animatrices et animateurs ont encadré les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) qui ont lieu les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30.

Ces activités à Tomblaine sont gratuites, diversifiées et de qualité, c'est ce qui explique leur succès. En septembre 2014 pour la mise en place de la Réforme à Tomblaine, 703 enfants ont été inscrits. En fin d'année, ils étaient 741, soit 84,5% des enfants scolarisés.

Un service municipal " enfance et temps périscolaire " a été créé, la directrice de ce service est Patricia Herman.

Les parents sont libres d'inscrire ou non leurs enfants sur le temps périscolaire. Les inscriptions se font pour tout le trimestre.

A partir du moment où un enfant est inscrit, il a le devoir d'assiduité, comme pour le temps scolaire.

Les enfants non-inscrits quittent l'école à 15 h les mardis et vendredis.

Pour les enfants des écoles maternelles, ce sont des activités d'éveil, de détente ou ludiques qui sont proposées.

Pour chacune des écoles élémentaires, les activités proposées couvrent quatre grandes thématiques :

- les activités sportives (gymnastique, judo, sport collectif...),
- les activités culturelles (arts plastiques, théâtre, musique...),
- les activités ludiques et éducatives (jeux, activités scientifiques et techniques...),
- les activités citoyennes (prévention routière, droits de l'enfant, secourisme...).



La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1^{er} septembre.

Cet après-midi-là, tous les enfants scolarisés seront encadrés jusqu'à 16 h 30 pour que les activités périscolaires puissent leur être présentées.

Les parents recevront des formulaires d'inscription à retourner. Seuls les enfants qui auront été inscrits seront accueillis sur le Temps d'Activités Périscolaires à compter du vendredi 4 septembre de 15 h à 16 h 30.

La sécurité autour des écoles

Nous vous rappelons que la rue Jules Ferry est en « sens interdit sauf riverains ».

Les parents d'élèves sont donc invités à utiliser le parking de la rue des Laboureurs (accessible par le boulevard Barbusse ou par la rue des Laboureurs).

Des travaux de sécurisation ont été réalisés aux abords de l'école élémentaire Brossolette (côté 1000 Club) : plateau ralentisseur, aménagement des circulations piétonnes,.... Et les travaux de réalisation de places de stationnement place Paul Bert côté école maternelle sont en cours.

Chacun doit comprendre qu'il en va de la sécurité des enfants.

Nous rappelons aux parents que la Loi interdit formellement de fumer dans tous les espaces couverts et non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés, comme dans tous les établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs.

Cela signifie, par exemple, qu'à Tomblaine, que ce soit à l'entrée de l'école Badinter (sous le préau), dans les cours d'écoles, dans l'enceinte (même extérieure) du centre de loisirs, il est interdit de fumer et d'autant plus de jeter ses mégots par terre !

Merci de respecter ces consignes.



Carte scolaire

Depuis l'an 2000 et la création du boulevard du Millénaire, Tomblaine se développe surtout au sud de ce boulevard avec Les Terrasses de la Meurthe, Les Portes de Bosserville et aujourd'hui toute la ZAC du Bois la Dame. Cela a occasionné une augmentation conséquente des effectifs des écoles maternelle et élémentaire Brossolette.

Un nouveau groupe scolaire sera donc nécessaire au cœur de la ZAC, mais chacun comprendra que l'on ne pouvait pas construire ce groupe scolaire avant que des rues ne soient créées et qu'une partie de la ZAC soit habitée.

Un tel projet nécessite du temps pour le prévoir techniquement et financièrement, c'est pourquoi ce groupe scolaire ne sera pas réalisé avant 3 ans.

Pour que les effectifs restent stables dans les écoles Brossolette, le Maire a donc dû refuser des demandes de dérogations pour des élèves habitant d'autres quartiers ou d'autres communes. Mais en attendant ce nouveau groupe scolaire, il nous a fallu aussi modifier ce qu'on appelle la carte scolaire. Les enfants habitant la ZAC du Bois la Dame devront désormais être inscrits à l'Ecole Badinter (qui dispose de plus de places).

Nous évaluerons au fur et à mesure avec les parents concernés les difficultés rencontrées et nous trouverons ensemble les bonnes solutions jusqu'à la réalisation de ce quatrième groupe scolaire.



L'école, une priorité

Les écoles Badinter sont neuves, mais les investissements sont également conséquents dans les autres écoles de Tomblaine chaque année. Elles sont ainsi progressivement rénovées.

De plus, toutes les classes de toutes les écoles élémentaires sont dotées de mobiliers adaptables à la taille de chaque enfant et de tableaux interactifs. Toutes les écoles élémentaires sont dotées de meubles mobiles avec chaque fois 8 ordinateurs qui permettent aux enseignants de travailler par groupes d'enfants en étant connectés en réseau.

Travaux réalisés pendant l'été 2015 :

Dans l'école élémentaire Brossolette :

- les escaliers de secours des deux bâtiments ont été changés et les pignons des deux façades ont été ravalés,
- dans le bâtiment B, un WC P.M.R (Personne à Mobilité Réduite) a été créé, les autres WC ont été rénovés (sols, murs, plafonds), le revêtement de l'escalier intérieur et du palier au 1^{er} étage ainsi que le sas d'entrée, tapis, carrelages, peintures ont été rénovés.

Totalité de ces travaux : 62 700€.

Les mêmes travaux seront réalisés dans le bâtiment A en 2016 :

- un programme pluriannuel de rénovation intérieure et extérieure sera mis en œuvre,
- cet automne, la pelouse entre le city stade et la cour de récréation sera remplacée par plaquage.

Le nouveau matériel informatique livré : 3085€.

Dans l'école élémentaire Jules Ferry :

- Réfection du grand hall intérieur, sol, murs et préau couvert et petit.

Hall d'entrée : 18 700€ - Pompe chauffage : 2510€

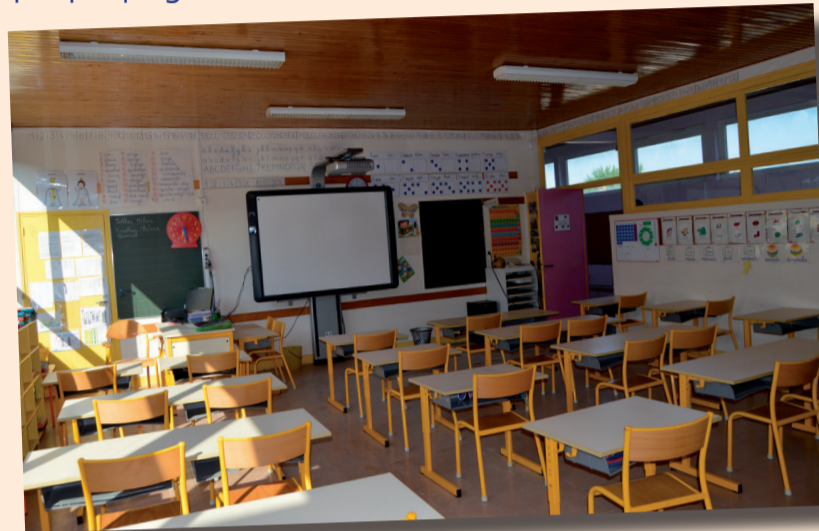
Tous les arbres de la 2^{ème} cour ont été remplacés pour des raisons de sécurité.

Dans l'école maternelle Jules Ferry :

Travaux divers : 5200€ - Mobiliers et matériels divers : 4380€

Restauration scolaire de l'école Jules Ferry :

Cloisonnement et bacs à plonge : 5210€



Budgétairement aussi, l'école est une priorité à Tomblaine.

Informations de dernière minute



Élections régionales 2015

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015, vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre en Mairie.

ZAC du Bois la Dame

Les habitants sont déjà nombreux, mais les travaux d'aménagement tardent.

Les élus municipaux sont venus à leur rencontre le 9 mai 2015. Depuis, la Communauté Urbaine du Grand Nancy, les aménageurs, la SOLOREM et NEXITY, ont été plusieurs fois relancés. Une réunion récente en présence d'André ROSSINOT (Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy), d'Hervé FERON et du directeur de la SOLOREM a permis de débloquer la situation.

Il a été décidé que :

- les voiries définitives seront réalisées au plus tard en octobre/novembre,
- des places de stationnement en overgreen (pour permettre la perméabilité aux eaux pluviales) seront réalisées,
- à partir de fin septembre, une « lettre de chantier » sera régulièrement adressée aux habitants pour les informer de l'avancée des travaux,
- la végétalisation du parc autour des étangs a énormément souffert de la canicule, elle devra être reprise à l'automne.



La tabatière des « Ensanges » a changé de look !

Propriétaires du bureau de tabac des « Ensanges » depuis fin 2010, Florent et Franck ont réaménagé leur commerce.

Quelques jours de travaux et c'est reparti : des mobiliers neufs, installation d'un climatiseur et création d'un coin boulangerie – confiserie. Le magasin fait peau neuve !

Le changement d'emplacement de l'espace « presse », leur a permis de gagner de la luminosité et de l'espace.

Florent et Franck ont remporté le concours de la Française des jeux 2015 grâce à leurs ventes importantes de différents jeux. Ils ont été récompensés en gagnant un séjour en Guadeloupe au mois de septembre. Pour cela, ils tiennent à remercier leurs fidèles clients.

Bonnes vacances aux propriétaires.